



Villeneuve-Sous-Dammartin

Envoyé en préfecture le 20/07/2020

Reçu en préfecture le 20/07/2020

Affiché le 20/07/2020

ID : 077-217705110-20200716-A20200726-AR

N° A 2020 07 26

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

~~~~~

**PROVISOIRE**

*Le Maire de la Commune de Villeneuve Sous Dammartin*

**Délégation  
Etat Civil**

*Vu les articles L 2122-32 et R 2122-10 du code général des collectivités territoriales,*

*Vu l'arrêté municipal en date du 13/07/2018 nommant Mme DUTRUGE Joëlle en qualité d'Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe dans les fonctions d'agent permanent,*

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** *Mme DUTRUGE Joëlle agent titulaire exerçant l'emploi permanent de secrétaire de mairie, est délégué(e) sous notre surveillance et notre responsabilité, dans certaines fonctions d'officier d'état civil.*

**Article 2 :** *À ce titre, Mme DUTRUGE Joëlle sera exclusivement chargée de*

- *la réalisation de l'audition commune ou des entretiens séparés, préalables au mariage ou à sa transcription ;*
- *la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de 13 ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation ;*
- *la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil ;*
- *recevoir les demandes de changement de prénom ;*
- *recevoir les demandes d'enregistrement, de déclaration, de modifications et de dissolutions de PACS (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017) ;*
- *dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus.*

**Article 3 :** *Madame DUTRUGE Joëlle est déléguée des fonctions que le maire exerce en tant qu'officier de l'état civil, sauf :*

- *celles prévues à l'article 75 du code civil concernant la célébration du mariage ;*



.../...

Envoyé en préfecture le 20/07/2020

Reçu en préfecture le 20/07/2020

Affiché le 20/07/2020

ID : 077-217705110-20200716-A20200726-AR

**Article 4** Mme DUTRUGE Joëlle sera également chargée de mettre en œuvre la procédure de vérification des données à caractère personnel contenues dans les actes de l'état civil.

**Article 5** Mme DUTRUGE Joëlle déléguée pour la réception des déclarations, la rédaction, la transcription et la mention en marge des actes de l'état civil prévus ci-dessus peut valablement délivrer toutes copies, et extraits, quelle que soit la nature des actes.

**Article 6** Les actes ainsi dressés comporteront la seule signature de Mme DUTRUGE Joëlle fonctionnaire municipale déléguée.

**Article 7 :** Une expédition du présent arrêté sera :

- remise à l'intéressé ;
- annexée au registre d'état civil de la commune de VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN
- transmise à Monsieur le Sous-préfet ;

*Pour copie conforme,  
Fait à Villeneuve Sous Dammartin  
Le 16 juillet 2020  
Le Maire,  
Isabelle GAUTIER*



Acte rendu exécutoire après  
Transmission à l'Agent le :  
dépôt en sous-préfecture le : 20/07/2020  
Le Maire,  
Isabelle GAUTIER

